

Du patriotisme économique...

Les rumeurs renaissantes de possibilité d'OPA sur Danone ramènent à la question de la nationalité des entreprises, et pour employer un terme militaire, celle du patriotisme économique. Dans une France qui applique désormais son modèle ultra centralisé et administratif dans une philosophie ouvertement libérale, au niveau européen et même mondial, la problématique de la naïveté de notre pays se pose sur un jour renouvelé sinon vraiment nouveau.

Danone est un symbole : Macron peut-il laisser vendre « la cathédrale de Chartres ? »

Danone est un symbole. Le groupe alimentaire a été créé à la suite de l'échec de l'OPA menée par BSN sur Saint-Gobain en 1969. Cette affaire, qui a souvent été présentée comme la première OPA hostile en France, a conduit finalement le groupe verrier qu'était BSN à se tourner vers l'agroalimentaire pour constituer un des géants mondiaux de ses métiers sous la raison sociale BSN Gervais Danone, puis Danone. Créé à coup de croissance externe, le groupe s'est en quelque sorte autoproclamé au-dessus de toutes prises de contrôle, au travers de la fameuse formule de son président fondateur Antoine Riboud en 1986 : « Danone c'est la cathédrale de Chartres et on n'achète pas la cathédrale de Chartres. » Il s'agissait alors de justifier

un dispositif anti-OPA, mais l'idée est plus forte : il y a des entreprises qui font partie du patrimoine et ne sont pas aliénables.

Danone a compté ensuite sur sa taille pour assurer son indépendance. Mais la taille n'est pas un réel rempart dans l'environnement économique de liquidités surabondantes créé par les banques centrales depuis dix ans. Et Danone pèse finalement le cinquième de Nestlé, le tiers de Pepsi, le quart de Coca Cola, la moitié d'Unilever ou de Kraft Heinz.

Il ne faut évidemment pas accorder une crédibilité absolue à des articles de presse ou des communications de cabinets de courtage boursiers qui profitent du creux de l'été pour pousser des rumeurs aptes à générer du volume sur les marchés. Cela dit, la rumeur est prise au sérieux et, parmi les arguments, la doctrine Macron est mise en avant. Le président aurait une vision resserrée des domaines stratégiques et Danone et ses marques mondiales ne serait pas sur la liste.

Définir le « stratégique »

On serait évidemment surpris que le gouvernement qui nationalise (même temporairement) les chantiers de l'Atlantique se désintéresse du contrôle des leaders français. La taille est sans rapport et les métiers évidemment très différents. Mais le souci de la maîtrise des industries liées directement ou indirectement à la Défense ne

peut ignorer l'engagement pris pendant la campagne électorale de « construire une Europe qui protège nos industries stratégiques. Nous voulons un mécanisme de contrôle des investissements étrangers en Europe afin de préserver nos secteurs stratégiques. »

La définition du stratégique est évidemment à refaire à chaque changement de gouvernement. Il faut cependant tirer les leçons de 30 ans de naïveté mondialiste qui a transmis le pouvoir dans les groupes qui tirent l'économie du pays.

On peut – un peu arbitrairement – faire remonter le mercato à l'affaire Pechiney. Évidemment, en 1988, des intérêts privés avaient poussé à une cession d'une industrie indiscutablement stratégique. Mais, que dire depuis d'Arcelor, de Lafarge, des ex CGE que sont Alcatel et Alstom ou même du Club Méditerranée ?

Entre modèle anglais et retour de la politique industrielle

Au-delà de l'actualité ou des spéculations, il faut que le gouvernement français éclaircisse la règle du jeu du capitalisme mondial appliqué à nos intérêts. Il y a un modèle qu'il n'est pas possible de suivre : celui des États-Unis. Il mélange un protectionnisme multi-secteurs et une certaine ouverture aux investissements étrangers sans grande contrainte. Tout cela est en dollar et ce qu'on appelle les marchés financiers c'est en grande majorité les engagements de retraite des Américains (et des Japonais). Les pays de la zone euro ne peuvent pas jouer les mêmes atouts de souveraineté. Leur choix peut être résumé de façon caricaturale entre le modèle du Royaume-Uni et celui de la France des années 1960 et 1970.

Les Anglais ont coutume de se présenter comme des mercenaires, prêts à jouer le jeu du capitalisme, à laisser les financiers (souvent des britanniques) gérer les tissus industriels et des services. Le fonctionnement est résumé par la formule : « qu'importe la nationalité ou la résidence fiscale du gagnant de Wimbledon, l'important est qu'il joue la partie chez nous ». La France de « la politique industrielle » jouait un jeu à l'américaine (ou à la japonaise) de garantir de fortes marges aux grands acteurs nationaux pour assurer leur développement. Le modèle était la CGE (éclaté ensuite entre Alcatel, Alstom et Nexans) ou la Générale des Eaux (dont sont issus Vivendi, Veolia ou Vinci). Et l'expression la plus pure de cette politique industrielle a été le

montage actionnarial de L'Oréal, passé en 1974 sous surveillance de l'État entre la famille Bettencourt et Nestlé. Une réussite hors du commun a été au rendez-vous avec la constitution du premier groupe mondial des cosmétiques.

Peut-être plus de rigueur dans la défense des intérêts français

On pourrait conclure du programme Macron que l'intention est de laisser jouer les marchés financiers. Mais on doit retenir les ambitions européennes dans les actions annoncées. Pour « construire une Europe qui développe nos emplois et notre économie », le candidat annonçait un budget de la zone euro, exécuté par un ministre des Finances européen et la fin des arrangements fiscaux entre États (européens) et des entreprises multinationales.

On imagine que sortir de l'Europe des égoïsmes est loin d'être en marche. Et la supranationalité ne sera pas facile à mettre en place. Le laisser faire philosophique ne sera pas mis en œuvre sans ces contreparties. En attendant, le président et son armée de collaborateurs brillants vont s'interdire de prendre le risque d'être taxés de pouvoir de banquiers d'affaires. Et le pragmatisme pourrait même conduire à une préservation plus ambitieuse des intérêts français, rompant avec 30 ans de renoncements plus ou moins assumés.